



CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

Le dimanche 11 novembre prochain sera célébré le 100^{ème} anniversaire de l'armistice qui mit fin aux combats de la première guerre mondiale. De nombreuses cérémonies commémoratives se dérouleront dans les communes, et particulièrement dans le Pas-de-Calais, département très éprouvé par ce conflit d'une ampleur sans précédent.

C'est ainsi qu'à l'initiative de l'Office de tourisme Arras-Pays d'Artois, un événement populaire intitulé **La Grande Veillée est organisé dans la nuit du 10 au 11 novembre**, afin de rendre hommage à tous les soldats qui connurent l'enfer de ce conflit et qui sont tombés sur notre territoire.

Les habitants et les élus viendront allumer symboliquement tous les lieux de mémoire, cimetières, monuments aux morts, au moyen de ballons lumineux et de bougies qui formeront les uns avec les autres un magnifique paysage de lumière pour symboliser la paix retrouvée après quatre années de conflit meurtrier.

100 ans après, c'est donc tout un territoire qui va se souvenir.

La commune de Tincques qui a lourdement contribué à ce conflit en perdant 18 de ses jeunes habitants, participera cet événement pour leur témoigner notre reconnaissance. C'est la raison pour laquelle, j'invite l'ensemble de la population de notre village à se mobiliser pour marquer d'un geste fort, la célébration de ce centenaire,

- en pavoisant votre maison d'un drapeau tricolore les 10 et 11 novembre,
- et en participant aux cérémonies dont le programme est présenté ci-après

Le samedi 10 novembre à 17h00, rendez-vous dans la cour de récréation de l'école pour une retraite aux flambeaux en direction de la place. Enfants de l'école, parents, collégiens, lycéens, porte drapeaux, membres des associations, venez nombreux pour marcher derrière l'Union musicale de Tincques. A 17h 15 au monument aux morts, les enfants de l'école déposeront une bougie à l'appel de chacun des soldats tincquois pour témoigner de notre souvenir. La musique terminera ensuite cet hommage en jouant quelques morceaux choisis dans le chœur de l'église.

Le dimanche 11 novembre à 11h00, une messe sera célébrée par un prêtre, en présence de l'harmonie, et les cloches sonneront à tue-tête pendant 11 minutes dans tout le canton. Au monument aux morts, la commémoration se poursuivra par un dépôt de gerbe en présence de nombreux enfants de notre école qui procéderont à la lecture de lettres des poilus. Un vin d'honneur clôturera cette manifestation dans la salle polyvalente

Je ne doute pas de votre participation à cette démarche républicaine et vous remercie à l'avance de consacrer quelques instants à notre devoir de souvenir

> PAGE 2

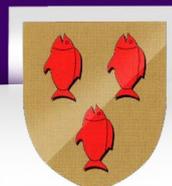
- Nuisances et Incivilités
- Modification du plan d'urbanisme
- Cartes d'identité et passeports

> PAGE 3

- Repas des aînés 2018
- Travaux d'entretien de voirie
- Lutte contre le ruissellement

> PAGE 4

- Travaux d'assainissement
- Repas dansant de l'AS Tincquizel
- Marché de Noël



Nuisances et INCIVILITÉS

UN CERTAIN NOMBRE DE PLAINTES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES EN MAIRIE À PROPOS DU NON RESPECT FRÉQUENT DES RÈGLES DE CIVILITÉ PAR PLUSIEURS PERSONNES.

Des chiens qui aboient sans cesse, des feux de déchets verts dans les jardins, des tonnes ou utilisation d'outils bruyants le dimanche après-midi, sont autant de comportements qui perturbent la vie au quotidien et

qui nuisent aux bonnes règles de voisinage.

Ce sujet avait déjà fait l'objet d'un article dans le Tincq'infos n°4 d'octobre 2016, mais il semble utile de le publier à nouveau compte-tenu des attitudes irrespectueuses et parfois dangereuses.

Un courrier personnalisé a été envoyé aux personnes concernées afin de leur demander d'agir en conséquence

afin de respecter la tranquillité du voisinage.

A toutes fins utiles, vous trouverez sur l'adresse: <http://www.smav62.fr/les-dechetteries/> les horaires d'accès aux déchetteries ou tout simplement en composant le 0800 62 10 62 (appel gratuit depuis un poste fixe).



Modification du plan local d'urbanisme DE LA COMMUNE DE TINCQUES

EN APPLICATION DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE AURA LIEU DU 12 NOVEMBRE 2018 (À 9 HEURES) AU 14 DÉCEMBRE 2018 (À 17 HEURES), PENDANT UNE DURÉE TOTALE DE 33 JOURS, SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) DE LA COMMUNE DE MANIÈRE À PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ET L'ACCUEIL DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR L'ACTUELLE ZONE D'ACTIVITÉS « ECOPOLIS ».

Le dossier sous format numérique pourra être consulté et téléchargé à l'adresse www.tincques.enquetepublique.net ou sur le site internet de la communauté de communes des campagnes de l'Artois www.campagnesartois.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra faire connaître ses observations et propositions :

■ Soit en les consignants sur le registre ouvert à cet effet au siège de la communauté de communes des campagnes de l'Artois, 1050 avenue François Mitterrand à AVESNES-LE-COMTE (62810)

■ Soit en Mairie de TINCQUES

■ Soit en les adressant par courrier au siège de l'enquête (communauté de communes des campagnes de l'Artois)

■ Soit en les adressant par courrier électronique à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse tincques@enquetepublique.net

■ Soit en les consignants par voie électronique sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse www.tincques.enquetepublique.net Monsieur Alain DAGET, désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de LILLE se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations

et propositions : Au siège de la communauté de communes des campagnes de l'Artois à AVESNES-LE-COMTE

- Le lundi 12 novembre 2018, de 9h00 à 12h00

- Le vendredi 14 décembre 2018, de 14h00 à 17h00

En Mairie de TINCQUES

- Le mardi 20 novembre 2018, de 14h00 à 17h00

- Le mercredi 28 novembre 2018, de 9h00 à 12h00

- Le samedi 8 décembre 2018, de 10h00 à 12h00

Du nouveau dans la délivrance des cartes Nationales D'IDENTITE ET DES PASSEPORTS

A L'INSTAR DES VILLES D'ARRAS, DE FREVENT ET DE SAINT-POL-SUR-TERNOISE, LA COMMUNE CHEF-LIEU DE CANTON D'AVESNES-LE-COMTE EST DÉSORMAIS ÉQUIPÉE D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL SÉCURISÉ DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET DES PASSEPORTS.

Depuis le 29 octobre 2018, les premières démarches peuvent être effectuées pour une prise de rendez-vous et obtenir tous les renseignements utiles pour la

préparation du dossier réglementaire : imprimé CERFA n° 12100*02 pour une personne adulte ou CERFA n° 12101*02 pour un mineur.

Les rendez-vous sont à prendre téléphoniquement au 03 21 60 67 00 ou éventuellement par Internet à l'adresse mairie.avesnes@wanadoo.fr

A compter du 5 novembre prochain, les services administratifs avesnois seront à la disposition du public pour effectuer les demandes.

Les jours et heures d'ouverture de la Mairie d'AVESNES-LE-COMTE sont

les suivants :

Lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le samedi de 9h00 à 12h00.

Repas DES ÂINÉS 2018



Samedi 13 octobre se déroulait au restaurant Chez Legris, le traditionnel repas des aînés organisé par les membres du CCAS et la municipalité. 100 personnes ont répondu à cette invitation et l'après-midi s'est déroulée autour d'un bon menu et dans une ambiance chaleureuse. Les doyens de l'assemblée, Mme Henriette DEVEISE et M. Michel Leleu ont été mis à l'honneur à cette occasion.

Réalisation des travaux d'entretien de voirie ET DE RÉFECTION DE CHEMINS ET FOSSÉS



Inscrit au budget de l'année 2018, un programme de travaux concernant l'entretien et la

réfection des chemins et fossés est en bonne partie réalisée par la société Balestra. C'est ainsi que les chemins de Béthune, de Chelers, et du Trachinois ont fait l'objet d'opérations de dérasement des accotements et de reprises des voiries.

Les fossés (RN 39, voie ferrée à Béthencourt et rue du stade) ont quant à eux été curés de manière à faciliter la circulation des eaux. Par ailleurs et consécutivement aux orages du mois de mai, d'autres opérations de curage des fossés ont été jugées nécessaires notamment au niveau du pont à Béthencourt et dans la rue du stade. Ceux-ci partiellement réalisés seront finalisés cet automne.

Lutte contre LE RUISSELLEMENT

Dans le même objet, il est à signaler que suite aux phénomènes de ruissellement et coulées de boue de cette année, 3 réunions seront organisées courant novembre sur le territoire de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais et les exploitants agricoles, en vue de présenter l'ensemble des actions possibles pouvant limiter le ruissellement dans les parcelles. Une concertation locale se tiendra également d'ici la fin de l'année afin d'examiner les possibilités d'action pour la commune de Tincques

Travaux d'assainissement public ET RÉSEAU GAZ DE VILLE

La poursuite des travaux vers la rue principale nécessitant la traversée souterraine de la voie ferrée était prévue à compter du 22/10/2018. Cependant la SNCF a reporté l'autorisation de traversée courant février 2019, faute de personnel de surveillance.

■ Repas dansant de L'AS TINCQUIZEL

Samedi 24 novembre - Repas dansant organisé par l'association sportive AS TINCQUIZEL

■ Marché de NOËL



Création graphique : GD Conceptions - 06 61 19 95 83 - www.gdconceptions.fr